

Title: L'Acadie Nouvelle

Date: December 04, 2007

Page: 16

Parts: 1 of 1

# Des changements majeurs proposés à l'assurance-emploi

OTTAWA - Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards \$, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA)

## LA PRESSE CANADIENNE

Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance-emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime.

La nouvelle instance qu'ils pro-

posent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance-emploi

Selon le rapport de l'ICA, le nouvel organisme serait chargé d'établir de façon indépendante les taux de cotisation, de constituer un fonds d'investissement distinct et d'assurer la gestion de ce dernier.

Il serait constitué d'une plus vaste représentation des groupes de travailleurs et d'employeurs que la commission de l'assurance-emploi actuelle, ainsi que de plus nombreux défenseurs de l'intérêt public, dont un actuaire.

L'ICA est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada.

Title: Devoir (Le)

Date: December 04, 2007

Page: B1

Parts: 1 of 1

# Des actuaires veulent confier l'assurance-emploi à un conseil autonome

JOHN WARD

Ottawa — Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards de dollars, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA).

Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance-emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime.

La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance-emploi.

Selon le rapport de l'ICA, le nouvel organisme serait chargé d'établir de façon indépendante les taux de cotisation, de constituer un fonds d'investissement distinct et d'assurer la gestion de ce dernier.

## Une vaste représentation

Il serait constitué d'une plus vaste représentation des groupes de travailleurs et d'employeurs que la commission de l'assurance-emploi actuelle, ainsi que de plus nombreux défenseurs de l'intérêt public, dont un actuaire.

L'ICA est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. «Les cotisations ont contribué au régime et les excédents qui s'en dégagent appartiennent au régime», a noté le président élu de l'institut, Michael Hale.

Au taux actuel, les surplus pourraient atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2020, a estimé M. Hale.

Selon le principal chercheur du

rapport, Michel Bédard, l'excédent actuel est trop élevé. «Nous croyons qu'il existe un réel besoin, pour la réserve de l'assurance-emploi, de stabiliser les taux des cotisations dans un cycle d'affaires», a-t-il précisé.

«Le montant de la réserve qui est vraiment nécessaire et qui serait adéquat pour permettre au régime de fonctionner pendant les périodes plus difficiles serait tout au plus de 25 milliards. Nous croyons que le niveau du surplus devrait être établi en fonction du risque auquel est confronté le système», a poursuivi M. Hale.

Le rapport souligne qu'il existe plusieurs façons pour le gouvernement de réaffecter le surplus existant dans le système, notamment par l'entremise d'une émission spéciale d'obligations. Mais selon M. Bédard, c'est au gouvernement de décider ce qu'il veut en faire.

La nouvelle instance proposée par les actuaires devrait, selon eux, établir des taux de cotisa-

tion qui encouragent une stabilité à long terme.

«Le système d'établissement des cotisations actuel est flou et il manque d'indépendance», a affirmé M. Hale.

Les cotisations sont actuellement établies à chaque année et ne tiennent pas compte des tendances à long terme du marché de l'emploi ou de l'économie.

*La Presse canadienne*

City: Montréal, Quebec  
Circulation: 27,098

Publisher: Le Devoir  
Section/Category: News

Item #: 20071204PL-0287

## **LeDroit**

Le Droit

Actualités, mardi, 4 décembre 2007, p. 18

En bref

### **L'assurance-emploi sera autonome**

LA PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards \$, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA). Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance-emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime. La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance-emploi.

© 2007 Le Droit. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20071204-LT-0031

**PUBLI-C** news-20071204-LE-167156

Ce certificat est émis à **M. Daniel Thompson** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2007-12-04**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

En bref


**Des actuaires veulent confier l'assurance emploi à un conseil autonome**

La Presse Canadienne

Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance emploi, dont le solde est de 54 milliards, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA). Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime. La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance-emploi. Selon le rapport de l'ICA, le nouvel organisme serait chargé d'établir de façon indépendante les taux de cotisation, de constituer un fonds d'investissement distinct et d'assurer la gestion de ce dernier.

© 2007 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20071204-LA-0038

PUBLI- news-20071204-LE-167156Ce certificat est émis à **M. Daniel Thompson** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.Date d'émission : **2007-12-04**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

### **L'assurance emploi à un conseil autonome?**

Les actuaires proposent la création d'une nouvelle instance

Ward, John  
LA PRESSE CANADIENNE

Ottawa - Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards \$, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA).

Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance emploi comporte des lacunes.

Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime

La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance emploi.

Selon le rapport de l'ICA, le nouvel organisme serait chargé d'établir de façon indépendante les taux de cotisation, de constituer un fonds d'investissement distinct et d'assurer la gestion de ce dernier.

Il serait constitué d'une plus vaste représentation des groupes de travailleurs et d'employeurs que la commission de l'assurance emploi actuelle, ainsi que de plus nombreux défenseurs de l'intérêt public, dont un actuaire.

L'ICA est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada.

"Les cotisations ont contribué au régime, et les excédents qui s'en dégagent appartiennent au régime", a noté le président élu de l'Institut, Michael Hale. Au taux actuel, les surplus pourraient atteindre 100 milliards \$ d'ici 2020, a estimé M. Hale.

Selon le principal chercheur du rapport, Michel Bédard, l'excédent actuel est trop élevé.

"Nous croyons qu'il existe un réel besoin, pour la réserve de l'assurance emploi, de stabiliser les taux des cotisations dans un cycle d'affaires", a-t-il précisé.

"Le montant de la réserve qui est vraiment nécessaire et qui serait adéquat pour permettre au régime de fonctionner pendant les périodes plus difficiles serait tout au plus de 15 milliards \$. "Nous croyons que le niveau du surplus devrait être établi en fonction du risque auquel est confronté le système", a poursuivi M. Hale.

#### **plus grande stabilité**

Le rapport souligne qu'il existe plusieurs façons pour le gouvernement de réaffecter le surplus existant dans le système, notamment au moyen d'une émission spéciale d'obligations.

Mais selon M. Bédard, c'est au gouvernement de décider ce qu'il veut en faire.

La nouvelle instance proposée par les actuaires devrait, selon eux, établir des taux de cotisation qui encouragent une stabilité à long terme.

"Le système d'établissement des cotisations actuel est flou et il manque d'indépendance", a affirmé M. Hale.

Les cotisations sont actuellement établies chaque année et ne tiennent pas compte des tendances à long terme du marché de l'emploi ou de l'économie.

Title: Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield

Date: December 04, 2007

Page: 45

Parts: 1 of 1

# L'assurance emploi à un conseil autonome?

## Les actuaires proposent la création d'une nouvelle instance

John Ward

La Presse Canadienne

**OTTAWA** — Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards \$, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA).

Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance emploi comporte des lacunes.

Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime.

La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance emploi.

Selon le rapport de l'ICA, le nouvel organisme serait chargé d'établir de façon indépendante les taux de cotisation, de constituer un fonds d'investissement distinct et d'assurer la gestion de ce dernier.

Il serait constitué d'une plus vaste représentation des groupes de travailleurs et d'employeurs que la commission de l'assurance emploi actuelle, ainsi que de plus nombreux défenseurs de l'intérêt public, dont un actuaire.

L'ICA est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada.

«Les cotisations ont contribué au régime, et les excédents qui

s'en dégagent appartiennent au régime», a noté le président élu de l'Institut, Michael Hale. Au taux actuel, les surplus pourraient atteindre 100 milliards \$ d'ici 2020, a estimé M. Hale.

Selon le principal chercheur du rapport, Michel Bédard, l'excédent actuel est trop élevé.

«Nous croyons qu'il existe un réel besoin, pour la réserve de l'assurance emploi, de stabiliser les taux des cotisations dans un cycle d'affaires», a-t-il précisé.

«Le montant de la réserve qui est vraiment nécessaire et qui serait adéquat pour permettre au régime de fonctionner pendant les périodes plus difficiles serait tout au plus de 15 milliards \$ «Nous croyons que le niveau du surplus devrait être établi en fonction du risque auquel est confronté le système», a poursuivi M. Hale.

### PLUS GRANDE STABILITÉ

Le rapport souligne qu'il existe plusieurs façons pour le gouvernement de réaffecter le surplus existant dans le système, notamment au moyen d'une émission spéciale d'obligations.

Mais selon M. Bédard, c'est au gouvernement de décider ce qu'il veut en faire.

La nouvelle instance proposée par les actuaires devrait, selon eux, établir des taux de cotisation qui encouragent une stabilité à long terme.

«Le système d'établissement des cotisations actuel est flou et il manque d'indépendance», a affirmé M. Hale.

Les cotisations sont actuellement établies chaque année et ne tiennent pas compte des tendances à long terme du marché de l'emploi ou de l'économie.

City: Salaberry-de-Valleyfield Quebec  
Circulation: 28650

Publisher: Hebdomadaire Monteregiens  
Section/Category: News

Item #: 20071204PL-0288

**Title:** La Voix de L'Est**Date:** December 04, 2007**Page:** 9**Parts:** 1 of 1

### **Des actuaires veulent confier l'assurance-emploi à un conseil autonome**

**Ottawa (La Presse canadienne) —** Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards \$, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA).

Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance-emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime.

«Les cotisations ont contribué au régime et les excédents qui s'en dégagent appartiennent au régime», a noté le président élu de l'institut, Michael Hale.

Au taux actuel, les surplus pourraient atteindre 100 milliards \$ d'ici 2020, a estimé M. Hale.

**City:** Granby, Quebec  
**Circulation:** 15,028

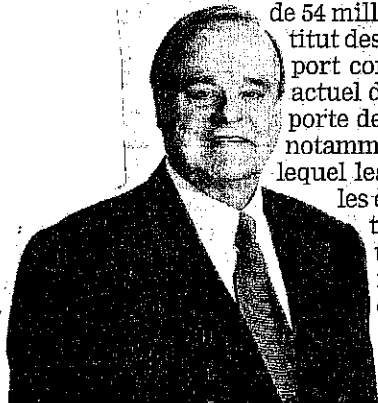
**Publisher:** Power Corporation Inc.  
**Section/Category:** News

**Item #:** 20071204PL-0286

### **L'assurance-emploi sera autonome**

Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards \$, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA). Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance-emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime. La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance-emploi.

LA PRESSE CANADIENNE



## ASSURANCE-EMPLOI

# La gestion confiée à un conseil autonome ?

OTTAWA | (PC) Le gouvernement fédéral doit mettre sur pied un nouveau conseil de gouvernance autonome chargé de la gestion du compte d'assurance-emploi, dont le solde est de 54 milliards de dollars, affirme un rapport de l'Institut des actuaires du Canada (ICA).

Le rapport conclut que le mode de financement actuel du régime d'assurance-emploi comporte des lacunes. Les actuaires déplorent notamment l'éloignement du principe selon lequel les cotisations versées au régime, et les excédents qui en ont découlé, appartiennent au régime.

La nouvelle instance qu'ils proposent, qui relèverait du Parlement, serait chargée des politiques de financement, de placements et d'emprunts du régime d'assurance-emploi.

Selon le rapport de l'ICA, le nouvel organisme serait chargé d'établir de façon indépendante les taux de cotisation, de constituer un fonds d'investissement distinct et d'assurer la gestion de ce dernier.

Il serait constitué d'une plus vaste représentation des groupes de travailleurs et d'employeurs que la commission de l'assurance-emploi actuelle, ainsi que de plus nombreux défenseurs de l'intérêt public, dont un actuaire.

Au taux actuel, les surplus pourraient atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2020.



PHOTO D'ARCHIVES JACQUES BOURDON

■ La gestion du compte d'assurance-emploi doit être modifiée, conclut l'ICA, organisme national de la profession actuarielle au Canada.